

DÉLIBÉRATION N°2015.12.07/219

**Budget Primitif 2016**

*Autorisations budgétaires spéciales*

**Autorisation à donner au Président d'engager,  
de liquider et de mandater  
des dépenses d'investissement  
avant le vote du prochain budget 2016**

L'an deux mille quinze, le mercredi 23 décembre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 15 décembre 2015.

COUVRIR ARRIVÉ LE  
07 JAN. 2016

<b>Présents : 33</b>		
<b>Président</b>		
M. Eric	JALTON	
<b>Vice-Présidents</b>		
M. Jacques	BANGOU	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
<b>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau</b>		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Michel	RINÇON	
Mme Francesca	FAITHFUL	
<b>Autres Conseillers Communautaires</b>		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Chazy	CIRANY	
M. Audry	CORNANO	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Patrick	SELLIN	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

<b>Excusés représentés : 3</b>
<b><u>Vice-Présidents :</u></b>
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) Procuration à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE
Mme Claudine CHALUS (12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS
<b><u>Conseiller Communautaire:</u></b>
Mme Juliana FENGAROL Procuration à Mme Josiane GATIBELZA

<b>Excusés non représentés : 6</b>
<b><u>Vice-Présidents :</u></b>
M. Ary CHALUS (1 <sup>er</sup> Vice-Président)
M. Georges BREDDENT (8 <sup>ème</sup> Vice-Président)
Mme Maguy CELIGNY (9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente)
<b><u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u></b>
Mme Corinne PETRO
M. Dominique THÉOPHILE
<b><u>Conseiller Communautaire:</u></b>
M. Olivier SERVA

<b>Absents : 8</b>
<b><u>Vice-Présidents :</u></b>
M. Dominique BIRAS (11 <sup>ème</sup> Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15 <sup>ème</sup> Vice-Président)
<b><u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u></b>
M. Fabert MICHELY
Mme Marie-Camille MOUNIEN
M. Justin DESSOUT
<b><u>Autres Conseillers Communautaires :</u></b>
Mme Solange LEBLANC
M. Daniel MARSIN
M. Alix NABAJOH

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L1612-1;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU les statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence du 30 décembre 2008 modifiés par l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2015.04.03/154 du 29 avril 2014 portant examen et vote du budget principal 2015;

**Considérant** le rapport du Président;

**Considérant** les crédits d'investissements votés au budget 2015;

Après en avoir délibéré ;

### DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

**ARTICLE 1-** D'autoriser, avant le vote du budget 2016, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement selon le tableau suivant :

BUDGETS	Crédits inscrits en 2015	Autorisation d'engagement
Budget principal	21 548 548 €	5 387 137 €
Budget annexe eau potable	11 542 245 €	2 885 561 €
Budget annexe assainissement	19 417 238 €	4 854 309 €
Budget Centre Culturel de Sonis	489 602 €	122 400 €

**ARTICLE 2** – De donner pouvoirs au Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 3** – Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

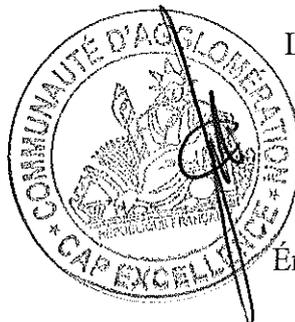
La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le



Le Président

06 JAN. 2016

Eric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Député-Maire de la ville des Abymes, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise au Maire de la ville de Baie-Mahault, le 07 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 07 JAN. 2016

